

EXPERIENCE DU MONTAGE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE: L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE

COSUMAF – 18/19 Fév 08

Présenté par: Pascal DJEREKE
Directeur Général
BNI FINANCES

Tél: (+225) 20 20 99 02

Fax: (+225) 20 20 99 30

E-mail: bni.finances@bni-ci.net



SOMMAIRE

I. HISTORIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES D'ETAT EN CÔTE D'IVOIRE	3
A) LE CADRE	3
B) LES REALISATIONS	3
C) LE CONSTAT D'ENSEMBLE	6
D) LES RESSORTS DU SUCCES	7
II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »	8
A) LES MATERIAUX AU MONTAGE	8
B) LE MONTAGE PROPREMENT DIT DE L'EMISSION	9
C) LEÇONS: LA SANCTION DU RESULTAT	17

I. HISTORIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES D'ETAT EN CÔTE D'IVOIRE

A) Le cadre

- Régularité des émissions d'État depuis 1970
- Existence d'une Bourse des Valeurs à Abidjan (BVA) de 1974 à 1998
- Avènement de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) en relais depuis 1998

B) Les réalisations

- Cf. tableau

I. HISTORIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES D'ETAT EN CÔTE D'IVOIRE

Tableau des réalisations

Types d'émission	Historique	Cumul émis		Observations
		Nombre	Montant (FCFA)	
Emprunts RCI	1965 / 1994	32	16,2 milliards	Échéance en 2034 (40 ans)
Emprunts FNI	1981 / 1994	14	40,2 milliards	Échéance en 2015
Emprunts CAA	1970 / 1996	50	135 milliards	Relayés par les emprunts TPCI
Emprunts TPCI	1999 / 2007	6	325,7 milliards	Sursouscription de 115,7 milliards FCFA

I. HISTORIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES D'ETAT EN CÔTE D'IVOIRE

Typologie des placements réalisés

	% des souscriptions	
	Nombre	Montant
Institutionnels	5%	80%
Entreprises	10%	15%
Particuliers	85%	5%

N.B: L'on note une bonne progression des montants de la part des particuliers sur les 3 dernières émissions de l'État de Côte d'Ivoire. Ainsi, les réalisations sont passées de 6% en 2003 à 8% en 2005 puis 15% en 2006 et 9,5% en 2007.

I. HISTORIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES D'ETAT EN CÔTE D'IVOIRE

C) Le constat d'ensemble

- Antériorité régionale de l'expérience ivoirienne des émissions d'État (quarantaine d'années)
- Régularité des émissions d'État
- Progression des volumes
- Diversité des titres d'État (type, maturité, etc.)
- Réceptivité du public ivoirien dans sa diversité (Institutionnels, Personnes morales, Personnes physiques)

I. HISTORIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES D'ETAT EN CÔTE D'IVOIRE

D) Les ressorts du succès

- Mesures d'assainissement des finances publiques ;
- Mesures d'amélioration du cadre macro économique ;
- Mesures de promotion de la bonne gouvernance au sein du Trésor Public;
- Respect de sa signature par le Trésor Public;
- Expérience de l'arrangeur ;
- Qualité de la structuration ;
- Innovation (Information en ligne avec supports sur Internet; Choix de co-chefs de file de placement par zones régionales de liquidité; ouverture du placement à des structures spécialisées d'épargne; road show régional et plateaux didactiques de communication médiatique; etc.);
- Suivi des engagements par l'Arrangeur / Agent Financier ;

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

A) Les matériaux au montage

- Les taux du marché monétaire (taux d'escompte BCEAO, taux de l'interbancaire, de la pension)
- Les taux du marché bancaire (moyenne des DAT à 1 an et plus)
- Les rendements du compartiment obligataire
- La fiscalité (en l'absence d'un cadre uniforme pour la région)
- Les poches de liquidité régionale (tendances par pays, cycles de liquidité)
- Les références récentes du marché (dernières émissions publiques et d'État sur les 18/36 derniers mois / les réalisations par pays / les intermédiaires les plus performants / les agences de communication retenues et les messages/supports véhiculés)

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

B) Le montage proprement dit de l'émission (cf. Chronogramme de l'émission)

- La structuration
- Les aspects administratifs et réglementaires
- Le syndicat de placement
- La communication
- L'offre publique (gestion de l'émission)
- Les opérations Back Office
- L'introduction à la cote

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

➤ La structuration

CHRONOGRAMME INDICATIF	MOIS 1						MOIS 2						MOIS 3						MOIS 4						MOIS 5						MOIS 6																		
	1	2	9	10	12	14	15	30																																									
Aspects Structuration																																																	
Arrêté MEF (1)																																																	
Convention Trésor-Arrangeur Chef de file (3)																																																	
Lecture du marché - Précision des termes de l'émission (3)																																																	
Identification des sûretés - Structure de l'émission (3)																																																	
Appel d'Offre restreint Chefs de file syndicat de placement (3)																																																	
Préparation de la note d'information (3)																																																	

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

- Les aspects administratifs et réglementaires

CHRONOGRAMME INDICATIF	MOIS 1																														MOIS 2																														MOIS 3																														MOIS 4																														MOIS 5																														MOIS 6																													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Aspects Administratifs et Réglementaires																																																																																																																																																																																				
Finalisation du dossier d'émission (2j)																																																																																																																																																																																				
Remise du dossier d'émission au Conseil Régional (2j)																																																																																																																																																																																				
Correction de la note d'information avec le Conseil Régional (3j)																																																																																																																																																																																				
Obtention du N° d'enregistrement du Conseil Régional (1j)																																																																																																																																																																																				

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

➤ Le syndicat de placement

CHRONOGRAMME INDICATIF	MOIS 1			MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6					
	1	2	7	13	14	15	16	25	26	27	28	29	30
Syndicat de placement													
Identification et organisation du syndicat de placement (14)													
Préparation et remise du projet de convention de placement (3)													
Signature de la convention de placement (4)													

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

➤ La communication

CHRONOGRAMME INDICATIF	MOIS 1					MOIS 2					MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6											
	1	2	8	13	14	15	16	25	26	27	28	29	30	1	2	3	7	8	9	31					
Communication																									
Identification & choix de la société de communication (1 j)																									
Préparation / Validation plan et budget de communication (1 j)																									
Validation des supports de Communication (1 j)																									
Transmission des maquettes-supports de communication au CREPMF (1 j)																									
Validation des maquettes-supports par le CREPMF (1 j)																									
Production des supports de communication (1 j)																									
Lancement de la campagne de communication (2 j)																									

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

- L'offre publique (gestion de l'émission)

CHRONOGRAMME INDICATIF	MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6
	1 28 29 30	1 2 3 9 10 11 12 13 31	1 10 11 12 19 20 30			
Offre publique de vente						
Pré-placement / Institutionnel (12j)	■	■				
Distribution des supports aux guichets vendeurs / Syndicat de placement (8j)		■	■			
OPV / Placement (11j)			■	■		
Clôture / Transmission des fonds à l'émetteur (9j)				■		
Rapport final d'émission au CREPMF (8j)				■		

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

- Les opérations Back Office (Agent financier)

CHRONOGRAMME INDICATIF	MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6
	1 28 29 30	1 2 3 9 10 11 12 13 31	1 10 11 12 19 20 30	1 15 25 31	1 5 10 30	
Opérations Back Office						
Ajustement des registres de l'Emetteur / Agent financier avec les bulletins de souscription (11)						
Signature des conventions séquestres Trésor / Agent financier / Banque Centrale (15)						
Ouverture des comptes séquestres (7)						
Mise en place du mécanisme de liquidité (éventuel) (10)						

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

➤ L'introduction à la cote

CHRONOGRAMME INDICATIF	MOIS 1			MOIS 2			MOIS 3			MOIS 4			MOIS 5						MOIS 6													
	1	27	28	29	30	1	2	16	31	1	10	21	22	1	15	25	31	1	10	20	24	25	27	28	29	30	1	6	7	9	10	11
Introduction à la cote																																
Préparation du dossier d'introduction, et soumission à la BRVM (10j)																																
Enregistrement des titres chez le DC/BR (5j)																																
Lancement de la communication/introduction BRVM (5j)																																
Préparation de la cérémonie d'introduction (5j)																																
Première cotation (5j)																																

II. MONTAGE TECHNIQUE DES EMISSIONS OBLIGATAIRES SOUS « L'ERE MODERNE BRVM »

C) Leçons: La sanction du résultat

- L'épreuve du stress d'État pour l'Arrangeur/Chef de file
- La transparence de la sanction (d'ordre public)
- Le positionnement et le partage des honneurs (ou des torts)

FIN



MERCI DE VOTRE ATTENTION